



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE  
PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le **13 MARS 2012**

Service départemental de l'Office  
National des Anciens Combattants  
et Victimes de guerre du Puy-de-Dôme  
☎ 04 73 98 39 45

**LE PREFET DE LA REGION AUVERGNE,  
PREFET DU PUY-DE-DOME,  
à  
Mesdames et messieurs les Maires du Puy-de-Dôme  
en communication à Monsieur le Secrétaire Général  
et Messieurs les Sous-Préfets**

OBJET : Cérémonies commémoratives nationales – pavoisement des édifices publics en 2012.

J'ai l'honneur de vous informer qu'il vous appartient, comme les années précédentes, d'organiser en 2012, les cérémonies commémoratives nationales en liaison avec les associations locales d'anciens combattants et victimes de guerre les plus représentatives et en y associant les enfants des écoles.

Je vous rappelle, à cet effet, que les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises pour toutes les cérémonies nationales suivantes :

- le dimanche 29 avril** – Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation
- le mardi 8 mai** - Victoire du 8 mai 1945
  - Fête nationale Jeanne d'Arc, fête du patriotisme - Journée de l'Europe
- le jeudi 10 mai** – Journée nationale de commémorative de l'abolition de l'esclavage
- le vendredi 8 juin** - Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine
- le lundi 18 juin** – Journée de la France Libre - Appel historique du Général de Gaulle
- le samedi 14 juillet** - Fête nationale
- le dimanche 22 juillet** - Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France
- le mardi 25 septembre** - Journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives
- le dimanche 11 novembre** – Commémoration de la victoire et de la paix, anniversaire de l'armistice de 1918 et hommage à tous les Morts pour la France
- le mercredi 5 décembre** - Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Les 8 mai et 11 novembre, il sera procédé à la collecte du Bleuet de France à laquelle je vous demande de bien vouloir réserver le meilleur accueil.

Mes services vous transmettront, en temps utile, le message du Ministre de la Défense et des Anciens Combattants pour les cérémonies des 8 mai – 8 juin – 25 septembre – 11 novembre – 5 décembre.

**Francis LAMY**